

Programme de financement des pompes à insuline

à l'intention des enfants et des jeunes de l'Î.-P.-É.



À compter du 1^{er} juillet 2014, les Insulaires de moins de 19 ans qui sont atteints de diabète de type 1 peuvent soumettre une demande au **Programme de financement des pompes à insuline** pour couvrir une partie des coûts liés au traitement par pompe.

Santé Î.-P.-É.
Un système de santé unique

Pour être admissible au programme, il faut satisfaire quelques exigences cliniques, dont gérer activement sa maladie. Pour en savoir davantage, visitez healthpei.ca/insulin-pump.

Le traitement par pompe à insuline aide les gens qui souffrent de diabète de type 1 en :

- offrant des doses d'insuline plus précises;
- exigeant seulement des injections tous les deux ou trois jours;
- permettant de s'adapter facilement si l'horaire des repas change ou si un repas est sauté;
- réduisant les réactions hypoglycémiques, surtout la nuit.

Le Programme de financement des pompes à insuline couvre jusqu'à 90 % des coûts liés à la pompe et ses fournitures mensuelles. Le montant octroyé dépend de plusieurs facteurs, dont la couverture de l'assurance-maladie privée et le niveau de revenu.

Articles admissibles à une aide gouvernementale

- Pompe à insuline obtenue d'un fournisseur approuvé par le gouvernement
- Trousses de perfusion
- Réservoirs
- Appareils d'insertion
- Colle/ruban adhésif pour la peau

Le gouvernement de l'Î.-P.-É. est heureux d'offrir ce programme pour rendre ce traitement plus accessible et ainsi améliorer la qualité de vie des enfants qui souffrent de diabète de type 1 et de leur famille.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec votre pédiatre, votre spécialiste du diabète ou un représentant du Programme provincial sur le diabète de Santé Î.-P.-É. en composant le (902)838-0787.

Le tableau suivant montre des exemples de la couverture individuelle offerte par le programme.

REVENU ANNUEL DU MÉNAGE	COUVERTURE ADMISSIBLE	FRAIS APPROXIMATIFS À DÉBOURSER*			
		SANS ASSURANCE -MALADIE PRIVÉE		AVEC UNE ASSURANCE-MALADIE QUI COUVRE 80 % DES COÛTS (À TITRE D'EXEMPLE SEULEMENT)	
		POMPE À PAYER TOUS LES 5 ANS	POMPE FOURNITURES CONNEXES/AN	POMPE À PAYER TOUS LES 5 ANS	POMPE FOURNITURES CONNEXES/AN
0 \$ À 20 000 \$	90 %	630 \$	300 \$	126 \$	60 \$
20 000 \$ À 50 000 \$	80 %	1 260 \$	600 \$	252 \$	120 \$
50 000 \$ À 100 000 \$	70 %	1 890 \$	900 \$	378 \$	180 \$
100 000 \$ ET PLUS	60 %	2 520 \$	1 200 \$	504 \$	240 \$

*Le montant de la quote-part s'ajoute aux dépenses actuelles consacrées à l'insuline et aux bandelettes d'analyse de la glycémie couvertes par le programme provincial d'assurance-médicaments. Il ne comprend pas les frais déboursés pour des bandelettes additionnelles (6 à 10 tests par jour), des lancettes, des piles, etc. lors du traitement par pompe. (Moyenne des frais additionnels déboursés = 1 200 \$/an.) Tous les coûts sont approximatifs. Les gens qui soumettent une demande de financement recevront un montant précis selon leur situation personnelle. Les facteurs pris en compte comprennent la couverture de l'assurance-maladie privée, le coût du matériel et le revenu du ménage.

